



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 7 juillet 2015

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mmes Claudette TISSOT et Sandrine AUGÉAT

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Francelyne BADOT – Sandrine AUGÉAT – Danielle JOUSSELIN – Sylvie SAUNIER – Françoise JEANDOT – Josette CHAUTARD – Céline BESSONNAT
MM Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Vincent CAILLET – Pierre-Jean MONIER

Absents excusés : Yves LOMBARD pouvoir Pierre-Jean MONIER – Vincent NICOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le compte rendu de la séance précédente.

EMPRUNT ACHAT TRACTEURS :

Les achats tracteur et tracteur tondeuse étant finalisés, M le Maire propose de contracter un emprunt pour financer ces dépenses.

Les offres de 2 banques sont présentées. Le Conseil Municipal retient celle du Crédit Agricole, offre la mieux-disante :

Montant : 68 100 €

Durée : 5 ans

Taux 0,90 %

Remboursement trimestriel

MARCHE RPC :

Le Marché, initialement conclu pour 3 ans, avec la société RPC de Manziat, arrivant à son terme, 3 nouvelles sociétés de restauration sont consultées. Ce nouveau contrat sera conclu pour un an, renouvelable 3 fois. L'offre la mieux-disante sera retenue, sachant que la date limite de réception du dossier est le 20 juillet 2015.

BILAN ET TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE :

Josette CHAUTARD présente le bilan du restaurant scolaire pour la période de janvier à juin 2015, déficitaire de 2 843,46 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, fixe les tarifs applicables au 1^{er} octobre 2015 comme suit :

- repas enfants réguliers : 4 €
- repas enfants occasionnels : 4,80 €
- repas adultes : 5,50 €

BILAN ET TARIFS GARDERIE :

Malgré une hausse significative de la fréquentation, le bilan reste déficitaire (de 3 574,48 € pour la période de janvier à juin 2015).

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de maintenir les tarifs actuels pour l'année 2015/2016 du service que représente la garderie périscolaire soit :

- enfants réguliers (+ de 5h/mois heures de garde) : 2 € par heure
- enfants occasionnels ou moins de 5h par mois : 3 € par heure
- goûters : 0,50 €

ACTUALISATION DES LOYERS COMMUNAUX :

Selon l'indice de référence des loyers (IRL), les loyers des logements communaux sont révisés comme suit :

GANDREAU DANIEL : IRL 4^{ème} trimestre 2014 soit 125,29, augmentation de 0,37%. Nouveau loyer : 263,04 €

GELEY BENOIT : IRL 3^{ème} trimestre 2014 soit 125,24, augmentation de 0,47 %. Nouveau loyer : 284,22 €

GRANDJEAN JEAN-LUC : IRL 2^{ème} trimestre 2014 soit 125,15, augmentation de 0,57 %. Nouveau loyer : 661,37 €.

SUBVENTION VIDEOSURVEILLANCE :

Le projet d'installation de caméras sur les lieux sensibles est en cours (pour un coût d'environ 10 000 € TTC). La commune peut prétendre à une subvention dans le cadre du programme « système de vidéo protection ».

Le Conseil, après en avoir délibéré (13 voix pour, 1 abstention) charge M le Maire de préparer le dossier de demande de subvention : 40 % maximum de la dépense HT.

RACCORDEMENT RESEAUX ELECTRIQUES :

Après présentation des estimations établies par le SYDESL pour les travaux de raccordement électriques de 2 parcelles, le Conseil Municipal accepte les parts restant à la charge de la commune soit :

- parcelle AM 393 : 2 460 € HT
- parcelle ZA 38 : 2 700 € HT

IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) 2015 :

Après un vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide de maintenir le coefficient de l'IAT à 3 pour l'année 2015.

RPQS 2014 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif):

M le Maire présente le rapport 2014. Les informations sont visibles sur le site www.services.eaufrance.fr. Le Conseil valide ce rapport à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Contrat Avenir : M le Maire informe le Conseil du non-renouvellement du contrat avenir d'une employée (fin du contrat le 31 août 2015).
- Busage fossé communal Tenarre : afin de faciliter le rejet des eaux usées de 3 habitations dans un fossé communal se terminant dans un fossé privé, le Conseil (moins 3 abstentions) décide de buser la partie communale.
- Terrain « Les Longeilles » M Aubry : Suite à l'envoi par le cadastre des nouveaux numéros de parcelles, il est nécessaire de rectifier l'acte administratif : une nouvelle délibération a été validée.
- Agence postale communale : Différentes solutions sont proposées pour l'aménagement de notre agence. Le Conseil, à l'unanimité, adopte le principe du maintien de la vitre anti-franchissement ainsi que l'agrandissement de l'espace de travail de notre employée.
- Convention compostage déchets verts : M le Maire informe le conseil qu'une convention a été signée par la Commune avec l'ESAT de Montret. L'Etablissement établira annuellement une facture correspondant au tonnage des déchets livrés et traités sur la plateforme de compostage (base tarifaire au 1^{er} janvier 2015 de 16,50€ HT la tonne).
- Subvention travaux parking structure d'accueil : Le Conseil Départemental de Saône et Loire a dégagé une enveloppe exceptionnelle de 4 millions d'euros à destination des communes de moins de 10000 habitants afin de soutenir certains projets d'investissement. M le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande d'aide dans ce cadre « 100 projets pour l'emploi » pour les travaux de réfection du parking de la structure d'accueil ainsi que l'aménagement paysager (prévus fin 2015).
- Radio Bresse : Moyennant une contribution de 0.09 euros par habitant, et après signature d'une convention de partenariat, il est possible de figurer dans la rubrique « journal des communes ». Il s'agit d'une chronique hebdomadaire diffusée quotidiennement.
Le Conseil valide ce partenariat.

M le Maire fait part de divers courriers, annonce plusieurs achats prévus initialement au budget.

Il informe également que dans le cadre de « l'alerte canicule », les personnes âgées, isolées ou plus fragiles ont été contactées par la Mairie.

- Communauté de Communes des Portes de la Bresse :

Le 8 juin 2015, s'est réuni le Conseil Communautaire. Ont été élus :

- Président : Cédric DAUGE
- 1^{er} Vice-Président : Jean Yves DUMONT : Saint-Germain-du-Plain
- 2^{ème} Vice-Président Jocelyne MICHELIN : Lessard-en-Bresse
- 3^{ème} Vice-Président Jean-Paul MATHEY : Ouroux-sur-Saône
- 4^{ème} Vice-Président Nicolas BOUTHIER: Saint-Christophe-en-Bresse
- 5^{ème} Vice-Président Stéphane VIVIER : L'Abergement-Sainte-Colombe
- 6^{ème} Vice-Président Sébastien JACCUSSE : Tronchy

Représentants ainsi les 7 communes de la Com Com. L'enveloppe « indemnités de fonction » reste identique et partagée entre les 7 responsables.

Les prescriptions de l'élaboration du PLUI ainsi que les modalités de collaboration pour ce PLUI ont été validées lors du Conseil Communautaire du 16 juin 2015.

Claudette TISSOT :

- Installations classées pour la Protection de l'Environnement :
 - déclaration de l'entreprise NEOLAIT relative à sa cessation d'activité production et au maintien de l'activité logistique
 - déclaration souscrite par le GAEC des Buissons concernant l'exploitation d'un élevage de 87 bovins à l'engrais et 99 vaches laitières.
- Cimetière : une réflexion sera engagée pour l'aménagement du colombarium, les urnes n'étant plus aux normes.
- Fleurissement : les membres du Jury départemental feront une visite de notre commune le mercredi 29 juillet 2015 à 16h30.

- CCAS : une prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le lundi 20 juillet à 18h30.

Jean-Patrick BROUX informe les membres du Conseil :

- des travaux en cours (appartement ancienne école, église...) :
 - des différents devis demandés pour réfections extérieures (salle polyvalente, ancienne école etc...)
 - les panneaux sécurité incendie ont été installés à l'Ecole, garderie, bibliothèque et restaurant scolaire.
- présente le rapport annuel 2014 du SICED Bresse Nord sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et de l'assainissement non collectif. 5584 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées dans les 46 communes adhérentes, représentant 187,6 kg/ habitant desservi (baisse de 1,6 % par rapport à l'année 2013). 2549 tonnes ont été collectées aux points d'apports volontaires (verre, acier, aluminium, plastique, papier) (évolution 2013/2014 : plus de 15 tonnes soit 0,58 %).

Michel BADOT :

- rend compte de la réunion du SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux). L'entreprise Guinot a été retenue pour les travaux du syndicat

Josette CHAUTARD :

- présente le bilan financier des NAP pour la période de janvier à juin 2015, déficitaire de 1 754 € mais qui reste conforme au budget. La fréquentation des enfants aux activités est importante. Le Conseil décide à l'unanimité le maintien de la gratuité des NAP.
- informe l'assemblée de la demande d'intervention de Christophe MOREAU pour initier les enfants à la boxe française au cours des NAP 2015/2016.
- des besoins en mobilier scolaire suite à l'augmentation des élèves à la prochaine rentrée scolaire.
- des devis en cours ainsi que des réflexions concernant la fête du troquis des 12 et 13 septembre 2015.

Pierre-Jean MONIER informe que la vidéo de la cérémonie du 8 mai est disponible sur « You Tube ».

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 3 septembre à 20h.

Le Maire,

Cédric DAUGE